



Nations Unies

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale AG/PAL/1069

Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

306^e séance – matin

LE COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN EXHORTE LE MONDE À ŒUVRER POUR UNE PAIX JUSTE ET DURABLE AU MOYEN- ORIENT

Les participants à la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien soulignent l'espoir de paix suscité par la Conférence d'Annapolis

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a organisé ce matin, au Siège des Nations Unies, une réunion de commémoration. Au cours de cet événement, les déclarations des intervenants, dont notamment le Président de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale; le Secrétaire général de l'ONU; le représentant du Secrétaire général de la Ligue des États arabes; le Secrétaire général du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP); le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien; et l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'ONU, ont été marquées par l'évocation des dernières évolutions de la situation dans le Territoire palestinien occupé, en particulier dans la bande de Gaza, et par les espoirs qu'a fait naître la récente Conférence d'Annapolis, qui a eu lieu au début de cette semaine aux États-Unis.

Ce que nous ferons demain est plus important que ce que nous aurons déclaré aujourd'hui, a estimé le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, en faisant référence à la relance du processus de paix et en affirmant qu'il fallait veiller à ce que la dynamique enclenchée cette semaine à Annapolis puisse permettre un changement de la vie des Palestiniens. M. Ban a émis l'espoir que les pourparlers entamés entre les parties à Annapolis alimentent un processus qui garantisse aux Palestiniens leur indépendance et leur liberté tout en assurant aux Israéliens leurs intérêts, notamment en matière de sécurité. Le Secrétaire général a tenu à réaffirmer aux parties et à la communauté internationale le soutien de l'ONU à la cause de la paix au Moyen-Orient et à celle des droits inaliénables du peuple palestinien.

Rappelant qu'il venait de prendre part à la Conférence d'Annapolis, il s'est félicité, qu'au cours de cette rencontre, les deux parties concernées aient convenu de lancer des négociations sur toutes les questions pertinentes, sans aucune exception. Il faut abandonner les approches parcellaires et traiter de tous les aspects du conflit, a insisté Ban Ki-moon, en garantissant l'appui total de l'ONU à la nouvelle initiative de paix et à la réforme et la reconstruction de l'Autorité palestinienne.

Dans le même sens, M. Paul Badji, Représentant permanent du Sénégal et Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a relevé que les tensions intrapalestiniennes n'avaient fait qu'aggraver la situation et les conditions de vie des Palestiniens. À cet égard, il a déploré le recours à la force, de manière disproportionnée et arbitraire, de la puissance occupante à l'encontre de la population civile palestinienne. Il a qualifié les méthodes employées par Israël d'« illégales » au regard du droit international et d'« inacceptables » sur les plans éthique et moral.

L'usage répété, disproportionné, et systématique de la force par Israël a également été dénoncé par Yasser Abed-Rabbo, Secrétaire général du Comité exécutif de l'OLP, qui a affirmé qu'Israël ne pouvait réaliser sa sécurité durable par de telles actions. Nous devons désormais mettre le passé derrière nous et entamer une nouvelle ère basée sur la logique du droit et non pas sur celle de la force, a-t-il insisté.

À l'instar de l'ensemble des intervenants qui se sont exprimés ce matin, le Secrétaire général du Comité exécutif de l'OLP, qui parlait au nom du Président de l'Autorité palestinienne, a indiqué que la Conférence d'Annapolis avait fait naître de nouveaux espoirs de paix. Il a toutefois tenu à rappeler que l'objectif d'une paix durable et juste ne pouvait être atteint sans la prise en compte de la question des réfugiés palestiniens sur la base des termes de la résolution 194 de l'Assemblée générale. Enfin, il a souligné que les négociations à mener dans le cadre de la relance du processus de paix qu'avait permis Annapolis devaient mettre fin à l'occupation israélienne du territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est.

Tous les intervenants qui se sont exprimés ce matin lors de la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien ont souligné l'importance que représente, pour l'avenir, la Conférence d'Annapolis; la nécessité, plus que jamais urgente, d'agir pour le règlement de la question palestinienne; et la nécessaire prise de conscience de la communauté internationale sur la gravité de la situation qui règne dans la bande de Gaza.

En conclusion, M. Badji a précisé que le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien avait reçu des messages d'appui et de solidarité de nombreux chefs d'État et de gouvernement, ainsi que de ministres des affaires étrangères des États Membres, et d'organisations internationales. Ces messages, a-t-il indiqué, seront publiés dans un bulletin spécial de la Division des droits des Palestiniens.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Déclarations

M. PAUL BADJI, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a déclaré que les droits inaliénables du peuple palestinien, définis par l'Assemblée générale comme étant le droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté nationale, ainsi que le retour des réfugiés de Palestine dans la patrie et sur la terre de leurs ancêtres, ne constituaient pas qu'un enjeu politique et un élément essentiel du règlement global, juste et durable du conflit israélo-palestinien. Ils sont aussi, dans leur recherche, une longue aventure humaine, à la fois individuelle et collective, faite de souffrances, de sacrifices et de persévérance face à l'adversité. C'est une quête qui n'a pratiquement pas d'équivalent dans l'histoire contemporaine, a-t-il poursuivi. M. Badji a rappelé que la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien revêtait cette année un intérêt particulier puisqu'elle coïncidait avec une série d'anniversaires importants, tels que les 30 ans de la proclamation de cette Journée internationale par l'Assemblée générale ou les 40 ans de la guerre de 1967, entres autres. Il a souligné que les Palestiniens vivaient toujours dans l'incertitude, qu'ils étaient dispersés, exilés ou déplacés sur leurs propres terres, et apatrides dans leur propre pays. M. Badji a argué qu'avec le temps, l'occupation s'était accompagnée d'un recours de plus en plus disproportionné et arbitraire à la force militaire contre la population civile par l'occupant; de la confiscation de terres palestiniennes, et d'actes répétés de représailles collectives et de violations graves du droit international humanitaire. La bande de Gaza, déjà appauvrie et surpeuplée, est asphyxiée depuis plusieurs mois par un blocus israélien de plus en plus étouffant, a-t-il ajouté.

Rappelant que le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien avait maintes fois condamné toutes les attaques visant les civils, tant palestiniens qu'israéliens, M. Badji a toutefois précisé que le fait de contraindre près d'un million et demi de Palestiniens à vivre dans le dénuement le plus complet était à la fois illégal au regard du droit international et inacceptable sur le plan moral. Selon lui, les tensions intra-palestiniennes n'ont fait qu'aggraver la situation. Il a exhorté les Palestiniens à s'unir derrière le Président Mahmoud Abbas et à respecter les institutions légitimes de l'Autorité palestinienne. S'agissant des efforts de paix de la communauté internationale, il a estimé qu'il fallait une action concertée et vigoureuse pour combler le fossé qui sépare les discours de la réalité. Il y va de la crédibilité de la communauté internationale, a-t-il insisté, en affirmant que « l'État palestinien doit exister maintenant! ». M. Badji a noté que malgré de nombreux revers, il y avait encore des raisons

d'espérer. Ainsi, il a émis l'espoir que la réunion d'Annapolis suscite l'élan nécessaire pour ouvrir la voie à des négociations sérieuses et effectives en vue d'un statut permanent sur tous les aspects de la question de la Palestine, et notamment en ce qui concerne la réalisation de la vision de deux États indépendants, la Palestine et Israël, vivant côte à côte dans la sécurité et la paix. M. Badji a noté que la célébration actuelle donnait à la communauté internationale l'occasion de réaffirmer solennellement la volonté d'œuvrer sans relâche pour faire avancer la cause d'une paix juste et durable au Moyen-Orient.

M. SRGJAN KERIM, Président de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, a déclaré que la célébration de cette Journée internationale était l'occasion d'exprimer la solidarité de la communauté internationale au peuple palestinien et à l'Autorité palestinienne. Il a indiqué que l'Assemblée générale avait appelé les parties concernées par le conflit à reprendre des pourparlers directs et s'est donc félicité du fait que le Premier Ministre israélien et le Président de l'Autorité palestinienne aient ouvert un dialogue direct. La Conférence d'Annapolis représente une grande occasion pour les efforts allant dans le sens de la création de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte. Ceci nécessite une ferme volonté de toutes les parties, a souligné M. Kerim. Il a estimé que les dirigeants des deux parties devaient être honnêtes vis-à-vis de leur population en ce qui concerne le prix de la paix. « Les enjeux sont grands, mais l'alternative est pire », a-t-il souligné. Il a estimé que l'aspect le plus encourageant de la rencontre d'Annapolis était que les deux parties avaient exprimé leur souhait de mettre fin à la violence et de mettre en place une nouvelle ère de paix et de respect mutuel. Par conséquent, il a appelé la communauté internationale à aider les parties à régler les questions qui se posent concernant la bande de Gaza, et qui comprennent les points de passage à la frontière avec Israël, ainsi que le problème de l'aéroport et des points portuaires notamment.

Le Président de l'Assemblée générale a appelé Israël à se retirer du territoire palestinien occupé depuis 1967 et à garantir les droits inaliénables du peuple palestinien. M. Kerim a rappelé le rôle central qu'occupe la question des réfugiés palestiniens et leur éventuel droit au retour dans le processus de paix, et ce en conformité avec les dispositions des résolutions pertinentes des Nations Unies. Il s'est dit préoccupé de la dégradation de la situation économique et humanitaire dans la bande de Gaza et a rappelé que l'économie palestinienne était en récession et que le secteur privé était totalement paralysé à Gaza. Il a tenu à rappeler que l'aggravation de cette situation avait des conséquences sur les activités des Nations Unies et de l'UNRWA dans la région. Le Président de l'Assemblée générale a également évoqué les mesures concrètes présentées par l'Envoyé spécial et représentant du Quatuor, M. Tony Blair, pour redresser l'économie palestinienne, et a rappelé que la prochaine conférence de Paris avait pour objectif de trouver des solutions financières permettant la mise en œuvre de ces mesures, « pour faire de ces réformes une réalité », a-t-il déclaré. Enfin, il a estimé que la résolution du conflit nécessitait que l'on tire des leçons des erreurs du passé. « Se réconcilier est un juste compromis entre la mémoire et l'oubli », a-t-il conclu.

M. BAN KI-MOON, Secrétaire général des Nations Unies, a rappelé que cette Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien était célébrée à un moment où les Palestiniens continuaient à souffrir, mais aussi à un moment où un nouveau pas avait été fait dans les efforts pour parvenir à la solution consistant à créer deux États vivant côte à côte pour résoudre le conflit. Il a rappelé qu'il y a deux jours, à Annapolis, le Président Abbas et le Premier Ministre Olmert, avaient convenu de lancer des négociations sur toutes les questions ayant trait au conflit, sans exception, afin de conclure un traité de paix qui résoudraient toutes les problèmes en suspens. Le Secrétaire général a estimé que la mise en œuvre des engagements était cruciale. Ce que nous ferons demain est plus important que ce que nous aurons déclaré aujourd'hui, a-t-il insisté. Il a souligné qu'à Annapolis, il s'était engagé à apporter l'appui sans réserve des Nations Unies à cette nouvelle initiative de paix et avait rappelé que le règlement du conflit du Moyen-Orient figurait au tout premier rang des priorités de l'ONU. Il a affirmé que le processus lancé à Annapolis devait changer la vie des Palestiniens et garantir leur indépendance et leur liberté. Ce processus doit mettre fin à l'occupation et créer un État palestinien indépendant et viable, en paix avec lui-même et ses voisins, a-t-il poursuivi. Il a indiqué que le processus devait aussi assurer les intérêts des Israéliens, c'est-à-dire assurer la création d'un État palestinien qui soit un vrai partenaire et non pas une source de terrorisme. Le processus devait aussi créer des frontières sûres et reconnues et un règlement permanent au conflit, a souligné M. Ban Ki-moon.

Rappelant que les conditions de vie étaient devenues de plus en plus dures sur le terrain, à la fois pour les Palestiniens et les Israéliens, M. Ban a argué que les injustices et les peurs qui existent des deux côtés rendaient difficile la conduite du processus sur le plan politique. Il a déclaré qu'il fallait abandonner

les approches parcellaires et traiter de tous les aspects du conflit. À cet égard, il a estimé que des négociations sur le statut final devaient être entamées de bonne foi et traiter de toutes les questions: Jérusalem, les réfugiés, les frontières, les colonies, la sécurité et l'eau. Le Secrétaire général a d'autre part indiqué qu'il fallait aider l'Autorité palestinienne à se reconstruire et se réformer. Il a aussi souhaité une amélioration rapide et visible de la situation sur le terrain. Le Secrétaire général a précisé qu'il fallait particulièrement assister la population de Gaza, qui a souffert plus que toute autre du conflit et de la pauvreté. Tout en notant l'importance de l'aide humanitaire, il a indiqué que celle-ci ne pouvait pas se substituer à une économie qui fonctionne. Il a aussi souligné que l'unité de Gaza et de la Cisjordanie, sous l'Autorité palestinienne, devait être restaurée pour qu'un accord de paix soit durable. M. Ban a enfin déclaré que la fin de l'occupation, la fin du conflit et la vision de deux États vivant côte à côte en paix était encore atteignables, mais que toutes les parties concernées devaient prendre leurs responsabilités et apporter leur contribution pour que l'on parvienne à cet objectif.

M. MARTY M. NATALEGAWA (Indonésie), Président du Conseil de sécurité pour le mois de novembre, a déclaré que la poursuite des violences sur le terrain ne faisait qu'éloigner davantage la perspective d'une solution juste et durable à la question de la Palestine. Il a appelé toutes les parties concernées à faire preuve de retenue. Le Conseil de sécurité étant préoccupé par la situation socioéconomique et humanitaire à Gaza, il demande qu'une aide d'urgence et une assistance humanitaire continuent à être apportées à cette population sans aucune entrave, a-t-il déclaré. Il a évoqué la Conférence d'Annapolis, « initiative qui mérite d'être saluée », pour rappeler que le dialogue entre le Premier Ministre israélien et le Président de l'Autorité palestinienne était relancé. M. Natalegawa a également souligné le fait que l'objectif de ces négociations était d'arriver à un règlement négocié fondé sur l'existence de deux États, la Palestine et Israël. Le Conseil de sécurité appuie par conséquent toutes les initiatives qui tendent à faire de la vision de deux États démocratiques vivant côte à côte dans la paix et la sécurité une réalité, a-t-il déclaré.

Soulignant le rôle crucial que jouent le Quatuor et la Ligue des États arabes pour parvenir à une paix négociée, globale, juste et durable au Moyen-Orient, il a rappelé que le Conseil plaidait en faveur de la reprise du dialogue inter-palestinien en vue de restaurer l'unité nationale palestinienne. Le Président du Conseil de sécurité a estimé que cette Journée de solidarité avec le peuple palestinien était l'occasion pour la communauté internationale de réfléchir à son rôle et à sa contribution sur cette question, et de réaffirmer son appui au peuple palestinien. Par conséquent, il a rappelé l'importance qu'ont, à cet égard, la Conférence des donateurs, prévue à Paris le 17 décembre, et la Conférence d'Annapolis. En conclusion, il a déclaré que le Conseil demeurerait activement saisi de cette question.

M. YASSER ABED-RABBO, Secrétaire général du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a donné lecture d'un message du Président du Comité exécutif de l'OLP et Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas. Il a noté que la célébration annuelle de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien était un témoignage de l'importance et de la centralité de la question de la Palestine en ce qui concerne la préservation et le renforcement de la paix et de la sécurité internationales. Il a aussi rappelé que les Palestiniens vivaient depuis des décennies, soit en tant que réfugiés privés de leur terre natale, soit comme peuple vivant sous-occupation. Génération après génération, ils ne connaissent pas le sentiment de liberté qu'éprouvent d'autres peuples, a-t-il souligné. Il a estimé que le temps était venu de mettre le passé derrière et d'entamer une nouvelle ère sans occupation et sans animosité, une ère basée sur la logique du droit et non pas sur celle de la force. M. Abed-Rabbo a fait valoir que l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien, s'était engagée dans les efforts visant à parvenir à un règlement politique qui mènerait à la paix, ceci sur la base des résolutions des Nations Unies, de la Feuille de route du Quatuor, de l'Initiative arabe de paix, de la vision du Président Bush, et sur les accords signés avec Israël.

S'agissant de la conférence d'Annapolis, M. Abed-Rabbo a estimé que celle-ci constituait une opportunité pour lancer des négociations de paix sérieuses sur un calendrier établi, et sous les auspices et avec la participation de la communauté internationale, dont les membres du Quatuor. Il a souligné que ces négociations devaient mettre fin à l'occupation israélienne du territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est. Il a insisté qu'elles devaient fournir la base d'une solution juste et concertée en ce qui concerne les réfugiés, cette solution devant se baser sur la résolution 194 de l'Assemblée générale, et devant garantir l'établissement d'un État palestinien indépendant ayant Jérusalem-Est comme capitale, et vivant en paix avec ses voisins, y compris Israël. « On ne pourra parvenir à la paix avec la construction du mur de

l'apartheid », a souligné M. Abed-Rabbo. « Il n'y aura pas non plus de paix par l'élargissement des colonies ou par la judaïsation de Jérusalem », a-t-il insisté. Il a affirmé que la sécurité que recherche Israël ne pouvait pas être réalisée par des attaques militaires, des raids et des incursions dans les villes et les villages palestiniens, et qu'elle ne serait jamais assurée par la confiscation des terres palestiniennes. La sécurité pour les deux populations ne sera obtenue qu'à travers la réalisation d'une paix juste et par le biais de relations basées sur l'égalité et le respect mutuel, a-t-il dit. Enfin, il a indiqué que les Palestiniens étaient déterminés à faire respecter leurs droits, et qu'ils étaient confiants que la communauté internationale ne perdrait pas l'occasion qui se présente aujourd'hui de résoudre le conflit israélo-arabe, en commençant par le conflit israélo-palestinien qui en est la base.

M. HAMIDON ALI (Malaisie) Vice-Président du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, a déclaré qu'après 40 ans d'occupation du territoire palestinien par Israël, la situation des droits de l'homme continuait toujours à s'y dégrader. Il a évoqué la situation des habitants de Cisjordanie, dont la liberté de mouvement est fortement restreinte à cause des 500 points de contrôle en place et du système de permis imposé par l'occupant. De même, il a évoqué la confiscation des terres palestiniennes, qui sert à la construction des colonies de peuplement et d'un réseau de routes reliant entre elles ces colonies. Il a également souligné le fait que de nouvelles confiscations pour la construction d'une autre route avaient déjà été annoncées par les autorités israéliennes. « Ces mesures rendent la viabilité d'un territoire palestinien de moins en moins probable », a-t-il regretté.

M. Hamidon Ali a déploré le fait que l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la construction du mur n'ait toujours pas été respecté. Il a également dénoncé les arrestations arbitraires et les assassinats ciblés, et a rappelé que la situation prévalant dans la bande de Gaza était encore moins bonne qu'auparavant. En effet, depuis le mois de juin, tous les points de passage sont fermés, et la région a été soumise à des attaques aériennes israéliennes, a-t-il déclaré. Rappelant que cette situation avait empiré depuis que la bande de Gaza avait été déclarée « territoire hostile », il a appelé la communauté internationale à agir d'urgence en participant à la définition d'une solution juste et durable à la question.

M. RODRIGUO MALMIERCA DIAZ (Cuba) a lu un message adressé par le Ministre des affaires étrangères de Cuba, M. Felipe Pérez-Roque, au nom du Mouvement des pays non alignés. Il a déclaré le plein et constant appui des non-alignés à la lutte du peuple palestinien pour la réalisation de ses droits inaliénables, dont l'établissement d'un État indépendant et souverain avec Jérusalem-Est comme capitale. Le représentant a rappelé que lors du quatorzième sommet du Mouvement des non-alignés, en septembre 2006, les dirigeants avaient à nouveau examiné la grave situation créée et imposée par l'occupant dans le territoire palestinien occupé et a regretté que le peuple palestinien continue à souffrir de l'occupation militaire, brutale, et prolongée d'Israël, tout en se voyant refuser la jouissance de ses droits inaliénables, dont, entre autres, le droit à l'autodétermination et le retour des réfugiés sur leurs terres ancestrales. M. Malmierca Diaz a aussi indiqué qu'au fil des ans, le Mouvement des pays non alignés avait rejeté l'occupation illégale des territoires arabes par Israël et condamné les violations graves et systématiques des droits de l'homme et du droit international humanitaire par l'occupant. Il a déclaré que les mesures illégales prises par Israël devaient cesser, y compris les agressions menées contre le peuple palestinien ces derniers mois, qui ont entravé le fonctionnement de l'Autorité palestinienne et contribué à la polarisation croissante de la société palestinienne. Le représentant a enfin indiqué que le Mouvement des pays non alignés continuerait à appuyer le peuple palestinien afin de mettre fin à l'occupation israélienne, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations Unies.

M. LESLIE K. CHRISTIAN (Ghana) s'est exprimé au nom du Président du Ghana, qui est le Président en exercice de l'Union africaine. Il a déclaré que la célébration de cette Journée internationale était l'occasion de centrer l'attention de la communauté internationale sur la situation du peuple palestinien. « Ce peuple n'a toujours pas été en mesure de jouir de ses droits inaliénables », a-t-il rappelé. Évoquant la Conférence d'Annapolis, il a estimé qu'elle était l'occasion, pour ceux qui désirent la paix, de s'engager dans des négociations afin de sortir de l'impasse actuelle. Il a, par conséquent, appelé toutes les parties à s'engager dans ce processus politique. M. Christian a également plaidé en faveur de la poursuite des efforts visant à atteindre une solution politique juste et équitable dans la région, et a déclaré que sa délégation et la présidence de l'Union africaine appuyaient tous les efforts visant la poursuite d'un tel objectif.

M. YAHYA A. MAHMASSANI, Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès des Nations Unies, a donné lecture d'un message du Secrétaire général de la Ligue, M. Amre Moussa. Il a rappelé que cette célébration coïncidait avec les 90 ans de la Déclaration Balfour favorisant et appelant à la création d'un État juif en Palestine. Soulignant les violations flagrantes commises par Israël contre la légitimité internationale, il a aussi noté que ce pays poursuivait la judaïsation de Jérusalem et s'acharnait à changer les caractéristiques historiques de la ville. C'est là une des questions les plus sensibles, car elle est importante pour des millions de croyants à travers le monde, a-t-il déclaré, en estimant que l'attitude israélienne entravait les négociations relatives au statut final de Jérusalem. Il a insisté sur l'importance et la nécessité de ne pas porter atteinte aux caractéristiques de la ville et a affirmé que la communauté internationale devait en préserver tous les lieux saints, qu'ils soient islamiques ou chrétiens. Par ailleurs, il a indiqué que les pratiques israéliennes dans la bande de Gaza y avaient provoqué une crise économique et sociale sans précédent, que de nombreux rapports d'organisations internationales avaient dénoncée. Le droit international a été enfreint par la déclaration israélienne selon laquelle Gaza est un « territoire hostile », a-t-il estimé. Il a indiqué qu'Israël, par ses pratiques, violait le droit international humanitaire ainsi que la Déclaration universelle des droits de l'homme. M. Mahmassani a souligné que ces pratiques avaient des conséquences économiques, sociales, politiques et sécuritaires sérieuses dans le Territoire palestinien occupé. Les pratiques israéliennes causent des tensions humanitaires, politiques et sécuritaires, a-t-il insisté, en arguant qu'elles étaient également à la source d'un conflit entre factions palestiniennes. Il a de plus déclaré que le processus de paix était un processus d'ensemble qui passait par le retrait d'Israël de tous les territoires occupés, y compris le Golan syrien et les fermes de Chebaa au Liban. Notant que la Ligue des États arabes avait appuyé la tenue de la réunion d'Annapolis, dans une résolution qu'elle a adoptée cet été, il a estimé que cette rencontre représentait une bonne occasion pour relancer le processus de paix.

Prenant la parole après cette intervention, M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, a remercié tous les participants à cette commémoration pour l'expression de leur solidarité avec le peuple palestinien. Il s'est aussi félicité que le Secrétaire général, comme chaque année, ainsi que les Présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, aient assisté à la célébration de Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Cela atteste du vif attachement de la communauté internationale, et des Nations Unies en particulier, à la question palestinienne qui doit être résolue sous tous ces aspects, a-t-il dit. Il a affirmé que la solution passait par la fin de l'occupation de toutes les terres occupées depuis 1967 par Israël et par l'établissement d'un État palestinien indépendant, vivant aux côtés d'Israël. Il a appelé, de tous ses vœux, la fin du conflit israélo-arabe, par le retrait d'Israël de toutes les terres occupées, comme le stipule l'Initiative de paix arabe. Notant que la célébration de cette Journée internationale de solidarité prenait place cette année au lendemain de la Conférence d'Annapolis, M. Mansour a indiqué que la conduite du processus de paix nécessiterait une participation active de tous les acteurs afin d'assurer l'aboutissement des négociations entre Palestiniens et Israéliens. Il a dit que les Palestiniens étaient prêts à saisir ce moment historique pour conclure un traité de paix avec les Israéliens. Enfin, il a émis l'espoir qu'à cette même date, l'année prochaine, la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien se déroule dans des circonstances au cours desquelles le monde prendrait note de la naissance d'un État palestinien.

M. MUNIR AKRAM, (Pakistan), s'est exprimé au nom du Ministre des affaires étrangères de son pays qui est aussi le Président de la 34^{ème} session de la Conférence des Ministres des affaires étrangères des pays de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI). Il a rappelé que l'Assemblée générale avait déclaré que la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien était indispensable pour l'avènement de la paix dans la région du Moyen-Orient, et a également rappelé que les causes profondes de ce conflit étaient l'occupation israélienne des terres palestiniennes et arabes. Par conséquent, il a présenté la position de l'OCI sur ce conflit qui appelle à une résolution juste et globale de la question, sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies, et notamment de celles qui appellent au retrait intégral d'Israël du territoire palestinien occupé. Rappelant que l'on fêtait cette année le 40^{ème} anniversaire de la résolution 242 du Conseil de sécurité, résolution dont les termes reprennent les conditions nécessaires à l'établissement d'une paix juste et durable, M. Munir Akram a souligné le fait que la question des réfugiés palestiniens faisait partie de ces conditions, et a déploré le fait que les appels lancés pour qu'elle soit sérieusement prise en compte soient restés sans suite.

Rappelant que le monde ne pouvait laisser ce conflit se perpétuer, il a dit que les Ministres des affaires étrangères de l'OCI espéraient que la Conférence d'Annapolis allait être « le début de la fin de la tragédie palestinienne ». Il a estimé que la communauté internationale devait faire en sorte qu'Israël respecte ses obligations, qui découlent de la Quatrième Convention de Genève, relative à tous les territoires occupés. Il a évoqué les conditions nécessaires au succès du processus de paix, dont font partie, entre autres, l'arrêt de l'oppression du peuple palestinien; ainsi que la fin de la construction du mur de séparation et du siège imposé à la bande de Gaza. M. Akram a enfin rappelé que la communauté internationale devait fournir un appui à l'Autorité palestinienne en vue de lui permettre de renforcer ses capacités. « Il faut également relancer l'unité palestinienne, cela est indispensable », a-t-il conclu.

M. CHRIS FERGUSON, Représentant du Conseil mondial des églises, s'est exprimé au nom du réseau international d'organisations de la société civile. Il a déclaré que parmi les nombreux groupes qui œuvrent pour l'avènement d'une paix juste et durable dans la région du Moyen-Orient, figure l'action continue et soutenue que mènent les églises et les autres organisations confessionnelles. Soulignant le fait que la Conférence d'Annapolis représente une réactivation du processus de paix, il a rappelé le contenu de la lettre que le Secrétaire général du Conseil œcuménique des églises avait adressée au Premier Ministre israélien, au Président de l'Autorité palestinienne, et à la Secrétaire d'État des États-Unis sur les mesures à prendre en faveur de la paix. Il a ainsi rappelé les trois critères, évoqués dans cette lettre, à prendre en compte pour s'assurer du succès de l'initiative d'Annapolis. Ce sont la bonne foi, le caractère multilatéral du processus à mettre en œuvre, qui doit faire participer toutes les parties concernées; et enfin, le strict respect du droit international.

M. Ferguson a plaidé en faveur de l'arrêt de l'isolement de Gaza, et il a demandé que soit mis fin à la construction du mur de séparation et à la confiscation des terres palestiniennes. Il est d'autre part indispensable de geler l'implantation des colonies de peuplement, a-t-il ajouté. Il a déploré le fait que l'attention que porte la communauté internationale à la dégradation des conditions humanitaires dans la région ne soit pas assez forte. « La communauté internationale ne doit pas abandonner la population civile de Gaza », a-t-il souligné. Le Conseil mondial des églises a organisé la Conférence internationale de paix des églises du monde, qui s'est tenue en juin dernier à Amman en Jordanie, et a donné lieu à l'Appel d'Amman, qui est le signe d'un engagement des églises pour la paix et pour la fin d'une occupation qui est illégale selon les résolutions des Nations Unies, a rappelé M. Ferguson. La Conférence d'Amman a lancé une nouvelle initiative, le « Forum œcuménique Palestine-Israël », a annoncé M. Ferguson. Ce forum promeut l'action des églises dans les domaines de la recherche et de la consolidation de la paix au Moyen-Orient. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'alliances religieuses fortes qui veulent s'engager dans ce que l'Appel d'Amman a désigné sous le terme de « solidarité coûteuse », a-t-il dit. Ce terme plaide en faveur d'actions non violentes et constructives. « Il s'agit d'un impératif éthique », a-t-il conclu.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel